

DEC192726DGDS

Décision portant nomination de Madame Sabine Petit aux fonctions de chargée de mission à temps partiel

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sabine Petit, chercheur CNRS CR1, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la DAPP, Direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020.

Sa mission a pour objet le suivi de la politique de site en qualité d'ADSR pour les sites de Paris-Saclay et Institut Polytechnique de Paris.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Sabine Petit demeure affectée à l'UMR7285 à l'Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers (IC2MP) à Poitiers.

Article 2

Du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020, Mme Sabine Petit percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation DR8 - Centre Limousin Poitou Charente.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président-directeur général
Antoine Petit

31 OCT. 2019